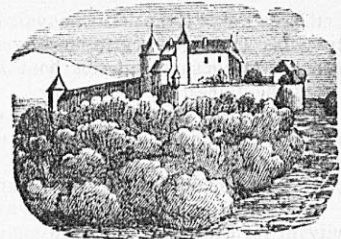




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
 » 6 mois, » 2 50
 Étranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux
 de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2⁴⁰ 8⁴⁵ ← Bulle, arr. 8⁰⁰ 1²⁵ 5¹⁰ 10⁵⁸

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.;
 Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 cent. la ligne.
 S'adresser à l'agence de publici-
 tés Haasenstein & Vogler, à
 Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,
 place de l'Hôtel de Ville, ou à
 ses succursales.

BULLE, le 3 juillet 1896.

De la Néva à la Sarine.

La *Liberté* de jeudi contient un charmant article sur la *Répression politique en Russie*, article inspiré par les récentes fêtes de Moscou. Nous engageons fort nos lecteurs, même ceux-là — et ils ne sont pas les moins nombreux — auxquels ne sourit guère la prose du N° 13, à se donner la peine de le lire. Ils pourront, à cette lecture, comparer tout à l'aise la Sarine à la Néva, la cité des Zähringen à celle de Pierre-le-Grand et l'autocrate Georges Python à l'autocrate Nicolas II.

Nous demandons pardon à nos amis, les républicains de France, de rapprocher ainsi leur grand allié de M. Python, mais ils nous comprendront si nous leur disons que M. Python, lui aussi, compte des alliés républicains-radicaux parfois légèrement teintés de franc-maçonnerie. Car, tout comme le czar du Nord, le czar du Centre a ses emprunts à négocier et à faire réussir coûte que coûte. A chacun sa tâche en ce monde et, si l'époux de la princesse Alice de Hesse a des chemins de fer à lancer à travers les steppes de la Sibérie, l'époux de Mlle Wuilleret a des loteries à lancer à travers nos campagnes onduleuses et verdoyantes.

Mais revenons à l'article de la *Liberté* sur la répression politique :

« Et ces ennemis (du czar) sont de deux sortes, parce que le czar réunit en sa personne :

Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur ;

chef spirituel de ses sujets en même temps que souverain temporel, il ne saurait admettre ni partage, ni distinction entre les deux autorités dont il est revêtu.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 2

MONSIEUR LECOQ

PAR
 ÉMILE GABORIAU

De sa main droite, enveloppée d'un mouchoir à carreaux, il tenait un revolver à cinq coups, dont il dirigeait le canon vers les agents.

— Rends-toi !... lui cria Gévrol.

Les lèvres de l'homme remuèrent ; mais, en dépit d'un visible effort, il ne put articuler une syllabe.

— Ne fais pas le malin, continua l'inspecteur de la sûreté, nous sommes en force, tu es pincé ; ainsi, bas les armes !...

— Je suis innocent, prononça l'homme d'une voix rauque.

— Naturellement, mais cela ne nous regarde pas.

— J'ai été attaqué, demandez plutôt à cette vieille ; je me suis défendu, j'ai tué, j'étais dans mon droit !

Le geste dont il appuya ces paroles était si menaçant qu'un des agents, resté à demi dehors, attira violemment Gévrol à lui, disant :

— Gare, Général ! méfiez-vous !... Le revolver du gredin a cinq coups et nous n'en avons entendu que deux.

Mais l'inspecteur de la sûreté, inaccessible à la crainte, répondit son subordonné et s'avança de nouveau, en poursuivant du ton le plus calme :

— Pas de bêtises, mon gars, crois-moi ; si ton affaire est bonne, ce qui est possible, après tout, ne la gâte pas.

Une effrayante indécision se lut sur les traits de l'homme. Il tenait au bout de son doigt la vie de Gévrol ; allait-il presser la détente ?

Non. Il lança violemment son arme à terre, en disant :

— Venez donc me prendre !

Les catholiques et adhérents d'autres cultes dissidents sont, a priori suspects d'hostilité contre la personne de l'empereur, s'ils s'avisent de faire savoir trop haut qu'ils séparent en lui les deux autorités réunies en son sceptre et ne veulent reconnaître que son autorité temporelle.

Remplacez les mots soulignés par nous, soit les mots « catholiques » et « cultes dissidents » par « libéraux » et par « fribourgeois » et vous me direz si ce n'est pas pour le canton de Fribourg que ces lignes sont écrites et si une différence peut rester entre le czar russe et le czar de Nuithonie.

« Le code pénal russe, poursuit la *Liberté*, contient de nombreuses dispositions dont peut se servir tout temps un fonctionnaire mal disposé, pour envoyer en Sibérie un prêtre ou un catholique attaché à sa religion. »

Le czar de Russie se donne une peine bien inutile quand il s'embarrasse d'un code pénal contenant de nombreuses dispositions pour envoyer en Sibérie ceux qui ne lui plaisent pas ; chez nous, le czar Georges n'a pas besoin d'un code contenant tant de dispositions pour faire ce qui lui plaît d'un fonctionnaire ou d'un citoyen indépendant.

Mais nous ne voulons pas rééditer ici l'article de la *Liberté*, si excellent qu'il soit. Bornons-nous à regretter qu'il ait été probablement écrit par quelque monsieur à qui la justice paraîtrait belle à la condition qu'elle ne régnât qu'entre la Baltique et les monts Ourals et qui, détenteur de la justice dans notre pays, la refuserait à ses égaux.

Vous êtes bien coupable, ô czar de Russie, mais nous savons que vous gouvernez des sujets et cela au nom des traditions d'une autocratie toute asiatique. Votre plus grand tort est de n'être pas tombé à la tête des affaires de certain canton entré dans la Confédération depuis plus de quatre siècles, car, si

Et, se retournant, il se ramassa sur lui-même, pour s'élan-
 cer dans la pièce voisine, fuyant par quelque issue connue de lui.

Gévrol avait deviné ce mouvement. Il bondit en avant, lui aussi, les bras étendus, mais la table l'arrêta.

— Ah !... cria-t-il, le misérable nous échappe.

Déjà le sort du misérable était fixé.

Tandis que Gévrol parlementait, un des agents, — celui de la fenêtre, — avait tourné la maison et y avait pénétré par la porte de derrière.

Quand le meurtrier prit son élan, il se précipita sur lui, l'empoigna à la ceinture et, avec une vigueur et une adresse surprenantes, le repoussa.

L'homme voulut se débattre, résister ; en vain. Il avait perdu l'équilibre, il chancela et bascula par-dessus la table qui l'avait protégé, en murmurant assez haut pour que tout le monde pût l'entendre :

— Perdu !... C'est les Prussiens qui arrivent.

Cette simple et décisive manœuvre, qui assurait la victoire, devait enchanter l'inspecteur de la sûreté.

— Bien, mon garçon, dit-il à son agent, très bien !... Ah ! tu as la vocation, toi, et tu iras loin, si jamais une occasion...

Il s'interrompit. Tous les siens partageaient si manifestement son enthousiasme que la jalousie le saisit. Il vit son prestige diminué et se hâta d'ajouter :

— Ton idée m'était venue, mais je ne pouvais la communiquer sans donner l'éveil au gredin.

Ce correctif était superflu. Les agents ne s'occupaient plus que du meurtrier. Ils l'avaient entouré et, après lui avoir attaché les pieds et les mains, ils le liaient étroitement à une chaise.

Lui se laissait faire. A son exaltation fariuse avait succédé cette morne prostration qui suit tous les efforts exorbitants. Ses traits n'exprimaient plus qu'une farouche insensibilité, l'hébétéude de la bête fauve prise au piège. Evidemment il se résignait et s'abandonnait.

la Providence vous eût placé là, vous verriez certainement des frères à la place de sujets.

Mais alors M. Python eût été couronné à Moscou à votre place et cette seule pensée nous fait frémir pour tant de Polonais déjà si malheureux !

Chemins de fer.

Nationalisation. — Le comité d'initiative, qui a à sa tête M. Gautschi, de Bâle, a décidé de lancer immédiatement la demande d'initiative pour la nationalisation des chemins de fer. On commencera par les quatre grandes compagnies du Nord-Est, du Central, du Jura-Simplon et de l'Union-Suisse ; on payerait 25 fois le produit net moyen des dix dernières années.

Il va y avoir du pain sur la planche, dit le *Confé-déré*.

Personnel. — On annonce que le D^r Sourbeck a réussi à régler, d'accord avec la direction du Central, la situation des ouvriers de chemins de fer qui ne sont pas commissionnés. Tous les ouvriers capables de rendre des services au point de vue technique et qui sont en bonne santé doivent être commissionnés ; ceux qui ne peuvent pas l'être, à cause de leur âge avancé, obtiendront un supplément de salaire. La limite d'âge pour le commissionnement a été élevée de 35 à 40 ans.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Loterie de l'Exposition nationale suisse. — La commission de la loterie de l'Exposition nationale a acheté, jusqu'à ce jour, pour 200,000 francs de lots.

La loterie achète des lots pour le 50 % des billets vendus, et aide à la vente des objets exposés en dédommageant ainsi une bonne partie des exposants des frais qu'ils ont eu à faire.

Le bénéfice de la loterie sera d'un réel secours pour les finances de l'Exposition, en couvrant un dé-

Dès que Gévrol vit que ses hommes avaient terminé leur besogne :

— Maintenant, commanda-t-il, inquiétons-nous des autres, et éclairiez-moi, car le feu ne flambe plus guère.

C'est par les deux individus étendus en travers de la cheminée que l'inspecteur de la sûreté commença son examen.

Il interrogea le battement de leur cœur ; leur cœur ne battait plus.

Il tint près de leurs lèvres le verre de sa montre ; le verre resta clair et brillant.

— Rien !... murmura-t-il après plusieurs expériences, rien, ils sont morts. Le matin ne les a pas manqués. Laissons-les dans la position où ils sont jusqu'à l'arrivée de la justice et voyons le troisième.

Le troisième respirait encore.

C'était un tout jeune homme, portant l'uniforme de l'infanterie de ligne. Il était en petite tenue sans armes, et sa grande capote grise entr'ouverte laissait voir sa poitrine nue.

On le souleva avec mille précautions, car il gégnait pitoyablement à chaque mouvement, et on le plaça sur son séant, le dos appuyé contre le mur.

Alors, il ouvrit les yeux, et d'une voix éteinte demanda à boire.

On lui présenta une tasse d'eau, qu'il vida avec délices, puis il respira longuement et parut reprendre quelques forces.

— Où es-tu blessé ? demanda Gévrol.

— A la tête, tenez, là, répondit-il en essayant de soulever un de ses bras, oh ! que je souffre !...

L'agent qui avait coupé la retraite du meurtrier s'était approché et, avec une dextérité que lui eût enviée un vieux chirurgien, il palpait la plaie béante que le jeune homme avait un peu au-dessus de la nuque.

— Ce n'est pas grand'chose, prononça-t-il.

Mais il n'y avait pas à se méprendre au mouvement de sa lèvre inférieure. Il était clair qu'il jugeait la blessure très

Grand'rue 20.

VIN

avise sa clientèle qu'il vient de recevoir une certaine quantité de vin français, certifié provenance

orminbeuf, liq., Bulle.

aux pierristes.

Les pierres pour horlogerie de toutes sortes se trouvent chez M. Annen-Guissaz, Côte-aux-Bois, Bulle.

ARTIFICIEL

On trouvera dès ce jour à 35 cent. le litre.

Jean Murner, potier, à Bulle.

VENDRE

au Marché au bétail, le bâtiment, maison d'habitation et en

notaire Dupré, à Bulle.

on fermier

pour un domaine de 15 à 20 poses. Entrée en février. S'adresser à l'Agence agricole Aug.

ouvriers.

Plusieurs bons ouvriers. MM. Hoger & Kolly, entrepreneurs.

RAI TRÉSOR

dont la santé a été altérée par la jeunesse trouveront dans ce guide et conseiller dans le Dr Retau :

Préservation

de soi-même

Attention en français a été faite par un Allemand. Des milliers de personnes ont été guéries par la lecture de ce livre. — Un volume de 27 gravures. — Verlagsgesellschaft, Neudorf (Saxe), ainsi que dans toutes les librairies.

me MORET

de Nice, 84, Grand'rue.

LOUER

deux logements de deux pièces, cave et galetas, ainsi qu'un logement au propriétaire au

louer :

la ville de Bulle, un logement ou cinq chambres, cuisine, etc. — S'adresser à Placide

vendre :

de chiens de garde. S'adresser à l'Agence Haasenstein & Vogler

demande

de certificats à M. C. Ribaux, Bevaix (Neuchâtel).

CHOCOLAT SUCHARD
 NOUVEAU SOLUBLE
 EXCELLENTE QUALITÉ
 PRIX MODÉRÉS
 SE TROUVE PARTOUT.

Leiz, imprimeur-éditeur.

ficit prévu, Si l'Exposition pouvait boucler ses comptes sans la loterie, cette dernière ne ferait aucun bénéfice et consacrerait son boni à l'achat de lots supplémentaires.

Tous les lots sont achetés à des exposants, aucune valeur n'est majorée, et les lots seront livrés aux gagnants avec une facture signée par le vendeur : c'est donc une garantie de la valeur de l'objet.

La répartition des achats se fait, autant que possible, suivant les cantons et les exposants, et la valeur de l'assurance des groupes est la base de la somme qu'on dépense dans chaque groupe.

Les gros lots seuls sont en dehors de cette combinaison à cause de la nécessité qu'il y a de désigner des objets spéciaux.

Le cas où un objet ne conviendrait pas au gagnant a été prévu. Ce dernier reçoit alors en espèces le 70% de la valeur du lot, qui est rendu au vendeur avec 30% comme dédommagement.

Ce programme nous paraît assez attrayant pour que la commission de la loterie arrive à placer le million de billets qu'elle a émis à Genève et dans les cantons qui en ont autorisé la vente, et qui sont la presque unanimité.

Les billets (un franc) sont livrés par la commission de la loterie, boulevard du Théâtre, Genève et dans les dépôts.

Jury. — Le jury général de l'exposition vient d'être nommé. Ce jury se compose des présidents des jurys de groupe, réunis sous la présidence de M. Gustave Ador, conseiller d'Etat de Genève.

Presse. — M. Roth de Markus étant obligé, à cause de ses occupations multiples, de cesser la publication de la *Suisse romande illustrée*, a obtenu de la *Patrie suisse* de se charger de servir ses abonnés, au prorata du temps restant à courir et en tenant compte de la différence de prix des deux publications. Cette solution nous paraît donner pleine satisfaction aux abonnés de la *Suisse romande illustrée*, qui auront à leur disposition un journal intéressant et dont nous avons souvent signalé les progrès.

Tribunal fédéral. — La commune singinoise de Neuhaus ayant été attribuée par le Grand Conseil fribourgeois à la paroisse de Plasselb, celle-ci a recouru, comme on sait, contre ce décret, qu'elle envisageait comme inconstitutionnel.

Le tribunal fédéral vient de repousser son recours.

— Le tribunal fédéral a examiné l'affaire des frères de Louis Ageno, victime de la catastrophe du *Mont-Blanc*, contre la Compagnie de navigation sur le lac Léman. Il a réduit de 10,000 fr. l'indemnité de 33,668 fr. qui avait été allouée par le tribunal cantonal vaudois.

Chemins de fer. — Mardi, a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du lac de Thoune. Elle a approuvé le rapport et les comptes et a autorisé le conseil d'administration à ratifier le traité en fusion avec les compagnies de navigation des lacs de Thoune et de Brienz. Ce traité devra être ratifié par l'assemblée générale des actionnaires de ces compagnies, pour pouvoir entrer en vigueur.

— La compagnie du Central a décidé de conduire jusqu'à Interlaken tous les trains de provenance de

dangerieuse, sinon mortelle.

— Ce ne sera même rien, affirma Gévrol; les coups, à la tête, quand ils ne tuent pas froide, guérissent dans le mois.

Le blessé sourit tristement.

— J'ai mon compte, murmura-t-il.

— Bast!

— Oh!... Il n'y a pas à dire non, je le sens. Mais je ne me plains pas. Je n'ai que ce que je mérite.

Tous les agents, sur ces mots, se retournèrent vers le meurtrier. Ils pensaient qu'il allait profiter de cette déclaration pour renouveler ses protestations d'innocence.

Leur attente fut déçue : il ne bonga pas, bien qu'il eût très certainement entendu.

— Mais voilà, poursuivit le blessé, d'une voix qui allait s'éteignant, ce brigand de Lacheneur m'a entraîné.

— Lacheneur?... — Oui, Jean Lacheneur, un ancien acteur, qui m'avait connu quand j'étais riche..., car j'ai eu de la fortune, mais j'ai tout mangé, je voulais m'amuser... Lui, me sachant sans le sou, est venu à moi, et il m'a promis assez d'argent pour recommencer ma vie d'autrefois... Et c'est pour l'avoir cru que je vais crever comme un chien, dans ce bonga!... Oh! je veux me venger!

A cet espoir, ses poings se crispèrent pour une dernière menace.

— Je veux me venger, dit-il encore. J'en sais long plus qu'il ne croit... Je dirai tout!... Il avait trop présumé de ses forces.

La colère lui avait donné un instant d'énergie, mais c'était au prix du reste de vie qui palpitait en lui.

Quand il voulut reprendre, il ne le put. A deux reprises, il ouvrit la bouche; il ne sortit de sa gorge qu'un cri étouffé de rage impuissante.

Ce fut la dernière manifestation de son intelligence. Une écume sanglante vint à ses lèvres, ses yeux se renversèrent, son corps se roidit, et une convulsion suprême le rabattit la

face contre terre.

Jura-Simplon. — L'assemblée générale des actionnaires du J. S. s'est réunie mardi au Casino-Théâtre de Lausanne, sous la présidence de M. Ernest Hentsch. Etaient présents ou représentés : 165 actionnaires, disposant de 123,300 voix.

M. Elie Dacommm fonctionnait comme secrétaire, MM. Marc Morel-Marcel, banquier à Lausanne, et Francis Meylan comme scrutateurs.

L'assemblée a été très calme et il n'y a pas eu de discussion.

Les résolutions proposées par le Conseil d'administration au sujet de l'approbation des comptes et de la gestion, ainsi que de la répartition du bénéfice net pour 1895, ont été votées à main levée, sans opposition.

Les statuts imposés par le Conseil fédéral ont été votés par 111,568 oui contre 10 226 non et 826 bulletins blancs.

La principale modification consiste dans le dépôt préalable des actions pour avoir droit de vote à l'assemblée générale.

L'assemblée a nommé administrateurs, en remplacement de MM. Numa Rossetet, de Sonceboz, et Alfred André, MM. Coffinet, administrateur du P.-L.-M., et Albert Voisin. Elle a nommé vérificateur des comptes, en remplacement de M. Moser, de Berne, M. Galopin, banquier à Genève, par 103,801 voix. M. Favon a obtenu 8817 voix.

La série sortant de charge en 1896 des administrateurs nommés par les actionnaires (12 membres) a été réélue, à l'exception de M. Charles Lenoir, agent de change à Genève, qui a fait 42,464 voix. Il a été remplacé par M. Favon, conseiller national, qui a obtenu 80,245 voix. Voici les noms de ces 12 administrateurs : MM. Darier (Genève), Francillon (St Imier), Jost (Langnau), Marcuard (Berne), Paccard (Lausanne), Mercus (Darmstadt), Perrier (Fribourg), Roch (Genève) Ruffieux (Lausanne), Albert Turrettini (Genève), Weber (Bienne), et Favon (Genève).

Percement du Simplon. — Le rapport de M. Curioni sur le Simplon conclut à ce que l'autorisation soit donnée au gouvernement italien de ratifier dès à présent le traité.

Le chameau à trois bosses. — Le nombre des signatures déposées mardi soir à la chancellerie fédérale s'élève à 67,000 contre le code disciplinaire, 60,000 contre la loi sur la comptabilité des chemins de fer et 45,000 contre la loi sur le commerce des bestiaux.

Les signatures se répartissent à peu près comme suit : Vaud 11,800, Fribourg 11,500, Neuchâtel 5400, Valais 5000, Berne 4100, Grisons 4500, Tessin 4000, Saint-Gall 3200, Genève 3000, Obwald 1400, Lucerne 1500 (contre la loi disciplinaire et la loi sur le bétail), Schwytz 1000, Uri 1000, Zurich 1000 (contre les trois lois, et en outre un certain nombre contre la loi sur le bétail), Glaris 1000, Schaffhouse 1000, Bâle-Ville 850, Nidwald 800, Appenzell (Rh.-Int.) 500, etc., etc.

face contre terre.

— C'est fini, murmura Gévrol.

— Pas encore murmura le jeune agent dont l'intervention avait été si utile; mais il n'en a pas pour dix minutes. Pauvre diable!... Il ne dira rien.

L'inspecteur de la sûreté s'était redressé, aussi calme que s'il eût assisté à la scène la plus ordinaire du monde, et soigneusement il répoussetait les genoux de son pantalon.

— Bast!... répondit-il, nous saurons quand même ce que nous avons intérêt à savoir. Ce garçon est trompé, et il a sur les boutons de sa capote le numéro de son régiment, ainsi!

Un fin sourire plissa les lèvres du jeune agent.

— Je crois que vous vous trompez, Général, dit-il.

— Cependant...

— Oui, je sais, en le voyant sous l'habit militaire, vous avez supposé... Eh bien! non. Ce malheureux n'était pas soldat. Eu voulez-vous une preuve immédiate, entre dix?... Regardez s'il est tondu en brosse, à l'ordonnance? Où avez-vous vu des trompés avec des cheveux tombant sur les épaules?

L'objection interdit le général, mais il se remit vite.

— Penses-tu, fit-il brusquement, que j'aie mes yeux dans ma poche? Ta remarque ne m'a pas échappé; seulement, je me suis dit : voilà un gaillard qui profite de ce qu'il est en congé pour se passer du perruquier.

— A moins que...

Mais Gévrol n'admet pas les interruptions.

— Assez causé!... prononça-t-il. Tout ce qui s'est passé, nous allons l'apprendre. La mère Chapin n'est pas morte, elle, la coquine!

Tout en parlant, il marchait vers la vieille qui était restée obstinément accroupie sur son escalier. Depuis l'entrée de la ronde, elle n'avait ni parlé, ni remué, ni haéardé un regard. Seulement, ses gémissements n'avaient pas discontinué.

Bâle-Ville. — Depuis longtemps, les ouvriers coiffeurs de Bâle réclament de leurs patrons la fermeture des magasins à 8 h. du soir. Les maîtres barbiers font la sourde oreille et jusqu'à maintenant n'ont pas fait la moindre concession à leurs employés. Ces derniers viennent de prendre une mesure énergique pour faire aboutir leurs revendications. Ils ont décidé que, si leurs patrons n'accédaient pas à leur demande, ils se mettraient en grève. Les choses en sont là.

Grisons. — L'autre jour, un commerçant de Wädenswil (Zurich), recevait de Klosters (Grisons), une dépêche ainsi conçue : « Arrivez de suite, importante affaire à conclure. » (Signé : Antoine Graf, agent). Le négociant, persuadé qu'il allait faire un beau marché, partit par le prochain train. A Klosters, personne ne put le renseigner sur le domicile de l'expéditeur du télégramme. Par contre, sa femme recevait, à Wädenswil, une nouvelle dépêche de Graf : « Envoyez immédiatement à Kublis mandat télégraphique, 250 francs. Charles ». La bonne dame n'eut rien de plus pressé que d'expédier l'argent. On juge de sa désagréable surprise lorsqu'elle apprit que son mari n'avait pas télégraphié de la journée et que la somme avait été touchée au guichet par un inconnu se disant l'agent d'affaires du négociant volé.

Valais. — Un terrible accident est arrivé lundi à Trois-Torrents.

Un garçon boucher de Bex qui descendait la route fortement inclinée n'a pu retenir son cheval, qui, paraît-il, était mal attelé. Il a été précipité, ainsi que le cheval et la voiture, dans la Vièze, d'une hauteur considérable, à l'endroit même où, il y a quelques années, un commis-voyageur avait trouvé la mort.

Mardi, une femme a été renversée par un char sur la même route et grièvement blessée.

Genève. — Le 24 juin, on a retiré des eaux du Rhône, à Genève, le cadavre de la nommée Elise Moret, Fribourgeoise, âgée de 20 ans, employée en qualité de domestique chez les époux Frey, rue de la Servette.

ÉTRANGER

France. — On vient d'arrêter à Montjean, près d'Angoulême (Charente), une femme Taffarin qui, depuis 1891, s'était débarrassée de quatre de ses enfants nouveaux-nés en les noyant dans une marmite. Elle les avait cachés ensuite sous du fumier, dans une étable.

Alsace-Lorraine. — L'arsenal N° 3, situé devant les ponts, à Metz, est en feu. Une explosion partielle s'est produite mardi soir à 7 ³/₄ h., tuant quelques personnes et en blessant un grand nombre. L'arsenal contenant une grande quantité d'explosifs, le voisinage est en sérieux danger.

Les effets de l'explosion ont été formidables. Les personnes qui se trouvaient debout dans un rayon de 500 mètres ont été projetées sur le sol. Les bâtiments environnants ont subi de grands dégâts, en particulier la gare. La circulation des trains a été interrompue.

Arménie. — On continue à massacrer en Arménie. A Van, quatre cents Arméniens ont encore péri dans la journée du 24 juin. Les ambassadeurs

D'un geste rapide, Gévrol arracha le tablier qu'elle avait ramené sur sa tête, et alors elle apparut telle que l'avaient faite les années, l'inconduite, la misère, et des torrents d'eau-de-vie et de mélé-cassis : ratatinée, édentée, éraillée, n'ayant plus sur les os que la peau, plus jaune et plus sèche qu'un vieux parchemin.

— Allons, debout!... dit l'inspecteur. Ah! tes jérémiades ne me touchent guère. Tu devrais être frottée, pour les drogues infâmes que tu mets dans tes boissons, et qui allument des folies furieuses dans les cervelles des ivrognes.

La vieille promena autour de la salle ses petits yeux rongis, et d'un ton larmoyant :

— Quel malheur!... gémit-elle. Qu'est-ce que je vais devenir! Tout est cassé, brisé!... Me voilà ruinée.

— Elle ne paraissait sensible qu'à la perte de sa vaisselle.

— Voyons, interrogea Gévrol, comment la bataille est-elle venue?

— Hélas!... Je ne le sais seulement pas. J'étais là-haut, à rapiécer des nippes à mon fils, quand j'ai entendu une dispute.

— Et après?

— Comme de juste, je suis descendue, et j'ai vu ces trois qui sont étendus là, qui cherchaient des raisons à cet autre que vous avez attaché, le pauvre innocent. Car il est innocent, vrai comme je suis une honnête femme. Si mon fils Polyte avait été là, il se serait mis entre eux; mais moi, une veuve, qu'est-ce que je pouvais faire? J'ai crié à la garde de toutes mes forces...

Elle se rassit, sur ce témoignage, pensant en avoir dit assez. Mais Gévrol la contraignit brutalement de se relever.

— Oh! nous n'avons pas fini, dit-il, je veux d'autres détails.

— Lesquels, cher monsieur Gévrol, puisque je n'ai rien vu.

La colère commençait à ronger les maîtresses oreilles de l'inspecteur. (A suivre.)

de France et de démarches.

Il en est de même pour tout ce qui est en Syrie pour réprimer.

En Crète, le sultan a mené — par dit-il — déposer les armes.

Le gouverneur en France pour réprimer.

En Crète, le sultan a mené — par dit-il — déposer les armes.

Le gouverneur en France pour réprimer.

En Crète, le sultan a mené — par dit-il — déposer les armes.

Le gouverneur en France pour réprimer.

En Crète, le sultan a mené — par dit-il — déposer les armes.

Le gouverneur en France pour réprimer.

En Crète, le sultan a mené — par dit-il — déposer les armes.

Le gouverneur en France pour réprimer.

En Crète, le sultan a mené — par dit-il — déposer les armes.

Le gouverneur en France pour réprimer.

CANTON

Pont de la Folaz sur le lac de Genève, d'être reconstruit en tôle.

Il a été procédé à la partie métallique à Fribourg.

Le pont est concentrée de 10 à 15 mètres.

La charge d'estimation de 10 à 15 mètres.

1° 3 voitures char à cheval
2° 6 chevaux pesants
3° 20 hommes

ce qui donne par flexion des 3 ¹/₂ millimètres.

Mort prématurée, âgé de 29 ans, après quelques semaines, a été enterré.

sur les causes de l'empoisonnement due à la rupture d'une femme et...

Accident. — A voulu s'amuser.

Foins. — A mené au Vuilly, amateurs étant mis sur pied commune, poussé élevé.

Contre HUILE PHARMACIE

AV Fauts d'emploi, S'adresser à l'agence de Vogler, Bu

On une fille sachant petit ménage. S'adresser à l'agence de Vogler, Bu

On une fille sachant petit ménage. S'adresser à l'agence de Vogler, Bu

On une fille sachant petit ménage. S'adresser à l'agence de Vogler, Bu

On une fille sachant petit ménage. S'adresser à l'agence de Vogler, Bu

On une fille sachant petit ménage. S'adresser à l'agence de Vogler, Bu

On une fille sachant petit ménage. S'adresser à l'agence de Vogler, Bu

de France et de Grande-Bretagne font de vagues démarches.

Il en est de même à Darbékir, où il semblait bien pourtant qu'il ne dût plus rester de chrétiens à assassiner.

D'autre part, la « justice turque » aide à l'extermination de la race arménienne en faisant pendre chaque jour quelques Arméniens à Constantinople.

Le gouvernement a décidé d'envoyer 28 bataillons en Syrie pour réprimer le soulèvement des Druses.

En Crète, le sultan et les puissances travaillent à amener — par diverses promesses — les insurgés à déposer les armes. Inutile de dire que les promesses du sultan ne sont pas capables d'inspirer une confiance absolue.

Cuba. — Le *Journal*, de New-York, publie une dépêche de la Havane suivant laquelle les insurgés auraient formé le projet de détruire la capitale au moyen de la dynamite. Ils auraient fait part de cette intention à leurs partisans qui résident à la Havane, et ceux-ci se prépareraient à quitter la ville le plus vite possible.

Chine. — Les Chinois, en gens pratiques, usent du procédé suivant : L'abbé Hoc raconte que, couchant dans une auberge près de Pékin, il fut réveillé par les braiments désespérés d'un âne et qu'il ne put pas se rendre compte. Il s'en plaignit à l'hôte qui lui promit que l'âne ne ferait plus entendre sa voix. En effet, la nuit suivante, le silence fut complet.

L'abbé demanda à l'aubergiste comment il était arrivé à ce merveilleux résultat. L'hôte lui montra alors un petit livre contenant cette phrase :

« Quand l'âne braie, il lève la queue et la tient aussi longtemps qu'il braie, presque horizontale. Fais en sorte qu'il ne puisse pas la lever, et il se taira. »

L'aubergiste avait simplement attaché une grosse pierre à la queue de son âne.

CANTON DE FRIBOURG

Pont de la Follaz. — L'ancien pont en bois de la Follaz sur la Glâne, près de Romont, vient d'être reconstruit en fer. C'est le premier pont métallique construit dans le district de la Glâne.

Il a été procédé, samedi 20 juin, à l'essai de la partie métallique fournie par la maison Roud & Cie, à Fribourg.

Le pont est calculé pour supporter une charge concentrée de 10,000 kg. (200 quintaux).

La charge d'essai a été obtenue au moyen de :

1° 3 voitures chargées de blocs de pierre de taille, d'un poids total de	7,500 kg.,
2° 6 chevaux pesant ensemble	3,400 »
3° 20 hommes	1,500 »
Charge totale, 12,400 kg.,	

ce qui donne par mètre carré de tablier 207 kg.

La flexion des poutres a été, durant la charge, de 3 1/2 millimètres.

Mort prématurée. — M. Vollmar fils, vétérinaire, âgé de 29 ans et établi à Fribourg depuis quelques semaines, a été trouvé mort lundi dans une chambre d'hôtel. On s'est livré à diverses conjectures sur les causes de cette mort, on a été jusqu'à parler d'empoisonnement, mais il paraît plutôt qu'elle est due à la rupture d'un anévrisme. M. Vollmar laisse une femme et trois enfants.

Foins. — Aux mises qui ont eu lieu dernièrement au Vuilly, le foin est allé à un bon prix, les amateurs étant nombreux. A Avenches, plus de cent miseurs on pris part aux secondes mises des prés de commune, poussant ainsi le fourrage à un prix très élevé.

Accident. — Un homme de Cousset, M. L. F., a voulu s'amuser à tirer avec un vieux fusil de chasse

à capsule. L'arme, qui était considérablement rouillée, a fait explosion et a été réduite en pièces. Le malheureux F. a été sérieusement atteint sur diverses parties du corps, mais surtout aux mains. Une partie de la main gauche a été enlevée, ainsi que le pouce et le médius de la main droite.

GRUYÈRE

M. N. Murith. — Mardi matin est décédé à Gruyères M. N. Murith, juge de paix et député (?).

Le défunt, qui était un homme de droiture, bien qu'embarqué sur la galère gouvernementale, avait abandonné les rames de celle-ci depuis plusieurs mois, ne se jugeant pas fait pour la politique antidémocratique de M. Python. Le bureau du Grand Conseil, qui se fût hâté d'enregistrer toute démission venant de M. Biemann et même de M. Progin, fit la sourde oreille et les jurnaux gouvernementaux d'hier ne parlent pas autrement du député (?) que s'il était mort en pleine séance du Grand Conseil.

Aussi, contre toute attente, n'a-t-il jamais été procédé au choix d'un successeur de M. Murith. Sa mort enlève ainsi une épave au pied du gouvernement.

M. Murith laisse une famille de dix enfants dont sept fils majeurs. Aussi, les gouvernementaux ont-ils su ce qu'ils faisaient, hier, en allant en grand nombre exhiber leurs hautes formes officiels sur les hauteurs de la cité féodale : un coup de filet de sept électeurs est une vraie pêche miraculeuse. Reste à savoir si les mailles seront assez solides pour tenir les fils après avoir laissé échapper le père.

Le Vevey-Bulle-Thoune. — Le 27 juin écoulé, le terme d'échéance de la concession du Vevey-Bulle-Thoune était échu sans qu'aucune voix se fût élevée pour une prolongation. Il convient donc de ne plus attarder nos pensées à l'entour de ce grand projet sans réalisation.

Espérons dans le tramway qu'on nous promet et attendons!

Volrie. — Un de nos abonnés, habitant le quartier dit de « derrière la ville », nous écrit pour protester contre la décision du Conseil communal de ne faire couvrir le canal de ce quartier que depuis la fromagerie.

Notre correspondant fait ressortir, et non sans raison, que cette partie de notre ville est déjà suffisamment mal dotée à d'autres égards pour que — une fois n'est pas coutume — les autorités communales sachent saisir une bonne occasion de lui prouver qu'elles ne songent pas à la négliger. Déjà mal partagée pour la propreté et la salubrité de ses rues, qu'une simple averse emplit de boue, la population du quartier voit encore cet inconvénient se doubler par le manque de lumière. Qu'on ne fasse au moins plus d'autre exception contre elle, car les citoyens de ce quartier le sont au même titre que les autres ! Nous n'avons pas cru devoir insérer le texte de la lettre de notre correspondant par la raison qu'il désespère du bon vouloir de l'autorité communale. Moins pessimistes, nous avons jugé de notre devoir d'enregistrer ces plaintes et nous avons la conviction que l'autorité qu'elles concernent consentira à les entendre.

Incendie de Marsens. — L'incendie qui a éclaté à Marsens dans la nuit de lundi à mardi n'a pas détruit la maison que nous avions désignée. Le bâtiment en bois de M. Tinguely, dit Berthollet, doit à une petite bise d'avoir pu être épargné.

Le bâtiment incendié, un petit chalet, appartenait à l'hospice de Marsens.

Fête de gymnastique de Morat. — Après avoir donné les noms des sections couronnées et ceux des principaux gagnants aux concours individuels, nous devons mettre sous les yeux de nos lecteurs les

noms des gymnastes fribourgeois qui ont remporté des prix à la fête cantonale, tout en les laissant à leur place respective parmi ceux de leurs concurrents d'autres cantons. Notre jeune section de Bulle, on le verra, tient un beau rang parmi les membres de sociétés anciennes et dès longtemps formées.

Concours aux engins : — Prix couronnés : Gougler, Ancienne; Bossy, Ancienne.

Nationaux : Prix couronnés : Flury, Ancienne; Fasnacht, à Montilier.

Prix simples :

Aux engins : Fasnacht, Sam., Montilier. Mesey, Hans, Morat. Robert, Ch., Ancienne, Fribourg. Gigon, Bulle. Muller, Ernest, Bulle. Bœch, Louis, Claraz et Roulin, Ancienne, Fribourg.

Aux nationaux : Protzen, Paul, Ancienne, Fribourg. Cherix, Ferd., Bulle. Schacher, Ancienne, Fribourg. Saudan, Bulle. Pfyfner, Ancienne, Fribourg. Vonkœnel, Morat. Fasnacht, A., Montilier. Arn, Fritz, Montilier. Blanc, Jules, Bulle.

Concours de natation (400m). — 1^{er} prix, Galley, Jules, Ancienne, Fribourg. 2^o, Berghaus, Ancienne, Fribourg. 3^o, Ding, Estavayer.

Grimper à la corde. — 1. Gougler, Ancienne, Fribourg et Champod, Lausanne. 2. Galley, Jules, Ancienne, Fribourg, et Bossy, Pierre, Ancienne, Fribourg. 3. Claraz, Ancienne, Fribourg, et Mollard, Bulle.

Saut en longueur (5m50). — Bruchez Vevey. 2. Jeanfavre, Locle.

Prix d'encouragement : Weber, Jos., Eschlimann et Cochard, Tobie, Ancienne, Fribourg. Otto, Hayoz, Andrey et Niggli, Freiburgia, Mollard, Bulle.

Tremblement de terre. — Dans la Haute-Gruyère, on a ressenti samedi, vers 4 heures, une légère secousse de tremblement de terre. La même nouvelle nous arrive d'Aigle.

Musiciens à Bulle. — Nous apprenons que Bulle recevra dimanche, à moins que le temps s'y oppose formellement, la visite de la musique de la Colonie italienne de Vevey.

BIBLIOGRAPHIE

Galerie contemporaine suisse. — Le Conseil fédéral en 1896. Sept portraits grand in-folio, d'après dessin au crayon, de 28 cm. sur 40 av. une feuille de titre et une belle couverture illustrée. — Corbaz & Cie, éditeurs, Lausanne.

Désireux d'offrir à des conditions d'extrême bon marché les portraits, en grand format, exécutés d'une façon vraiment artistique, de nos magistrats les plus populaires, la maison Corbaz vient de lancer sous le titre de *Galerie contemporaine suisse* une publication que nous croyons être appelée à un grand succès. Le premier fascicule, qui vient de paraître, nous apporte les figures aimées et bien connues de nos sept conseillers fédéraux.

Ces portraits, dont chacun forme une feuille séparée de 28 cm. sur 40, son absolument remarquables au point de vue de l'exécution, de la ressemblance et de l'ensemble artistique; ils sont vivants. Rien d'aussi parfait, d'aussi soigné, n'existe en ce genre chez nous. C'est tout à fait réussi, et, chose à relever, d'un incroyable bon marché, puisque chaque portrait ne revient qu'à 35 centimes environ!

Encadré, chaque portrait peut faire un superbe tableau. Grâce à son élégance, à sa couverture illustrée avec un bon goût parfait, ou bien reliée, cette belle publication sera un ornement pour les plus beaux salons.

Pour la rédaction : Louis Courthion.

Voulez-vous avoir bon appétit, faites une cure de véritable Cognac Golliez ferrugineux dont la réputation est actuellement universelle. Récompensé par 10 diplômes d'honneur et 20 médailles en 22 ans. Réconfortant, fortifiant, stimulant toujours plus apprécié et recommandé.

Seul véritable avec la marque des Deux Palmiers. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, à Morat.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

Contre les taons.

HUILE SOUVERAINE

Pharmacie David, Bulle.

A VENDRE

Faute d'emploi, un piano à bas prix. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

On demande

une fille sachant faire la cuisine pour un petit ménage. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler à Bulle sous H516B.

CHANGEMENT DE DOMICILE

A. DEMIERRE, méd.-dentiste, à Bulle, reçoit dans la maison de M. Enard, près de la chapelle des capucins.

A LOUER

A La Tour, quatre logements de deux chambres, cuisine, cave et galetas, ainsi qu'un magasin. S'adresser au propriétaire Antoine RASTOLDO.

IMPUISSANCE de l'homme. *Stéarilité* de la femme. *Pilules* effet immédiat. s. nuire à la santé. 4 fr. Dépôt unique: SPITARELS Ph., Lille (France). Envoi discret.

On demande

une jeune fille pour s'occuper des travaux du ménage. Elle apprendrait à faire une bonne cuisine bourgeoise. Entrée le plus tôt possible. S'adresser à Mme Fanny Morier, salon de coiffure, Château-d'Orx.

Beau choix de cartes de visite

à l'imprimerie de la Gruyère.

On demande

pour une buanderie une fille robuste et de bonne conduite. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

ON DEMANDE

un jeune homme actif et muni de bonnes références comme garçon de pharmacie. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

On demande,

pour de suite, une jeune fille sérieuse, sachant faire la cuisine. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

Les **Bouillons concentrés en tubes** MAGGI à 15 et à 10 cent.

donnent instantanément un bouillon aussi délicieux que réconfortant.
En vente chez **Alfr. Bosson**, Bulle.

MEUNERIE AGRICOLE
Barbey-Nicollier, Bulle.

Maïs moulu. Froment et moitié comprimés.
Farine spéciale pour engrais.
AVOINE — GRAINE ET FARINE DE LIN
Gros et détail. — Prix réduits.

J. VIALE, ferblantier-couvreur, à Bulle.

Entreprise de couvertures en bâtiments et ferblanterie.
Couverture en ardoises, tôle, zinc Holzement et en écaille, etc., etc.
Articles de ménage. Boilles à lait, baignoires, bains de siège, ainsi que tout article sur commande.
Installation de paratonnerres le système le plus perfectionné, pour églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tout genre.
Réparation et vérification des anciens paratonnerres au prix le plus réduit.

Compagnie du chemin de fer Bulle-Romont.

MM. les actionnaires sont informés que le paiement du premier dividende sur les actions, fixé à 2 % par l'assemblée générale du 30 juin 1896, sera effectué dès le 6 juillet à raison de **10 fr.** contre remise du coupon N° 1 :
à **Bulle**, à la caisse de la Compagnie, les jours ouvrables de 9 à 10 1/2 heures du matin ;
à **Fribourg**, à la Banque cantonale ;
à **Lausanne**, chez MM. Ch. Masson & Cie.
CHEMIN DE FER BULLE-ROMONT
L'Administrateur délégué à la direction :
P. Feigel.
Bulle, le 1^{er} juillet 1896.

Hygiène de la chevelure.

LAVAGE DE TÊTE pour dames, système anglais, depuis 1 fr. 50.
ORAVATES-REGATES avec épingles, depuis 50 cent. — BRETELLES de tous les systèmes, depuis 60 cent. — FERS à ONDULER et à FRISER les cheveux, depuis 10 cent.
— REGENERATEUR de la chevelure, depuis 80 cent. — PARFUMS très fins, le flacon à 40 cent. — BRILLANTINE à 70 cent. — EAU de BOTOT à 70 cent. — EAU de COLOGNE à 50 cent. — SAVONS de toilette parfumés à 10 cent. — PEIGNES démeilleurs, peignes fins, peignes ronds, depuis 20 cent. — BROSES à dents, à maïs, à cheveux, à habits et à chapeaux, depuis 20 cent. — POUDRE de riz à 40 cent.; poudre de savon à 40 cent. — ÉPONGES fines, depuis 40 cent. — TONDEUSES pour cheveux, à 5 fr. 90. — Grand assortiment de CANNES depuis 30 cent.
NATTES, TRESSES EN CHEVEUX depuis 1 fr. 25.
PLACE DES ALPES
Chez **A. MARGOT, BULLE**

VINS ROUGES ET BLANCS

garantis naturels, depuis 45 cent. le litre, chez
B. Marchini & Cie, BULLE
124 près du Temple.

Mises publiques.

Le **20 juillet prochain**, dès 2 heures après midi, à l'Hôtel de Ville de La Tour-de-Trême, dans une chambre particulière, M. Antoine Gillerd, boulanger, à La Tour, vendra en mises publiques, sous de favorables conditions, les art. 629a, 867a, 867bb, 867ba, 629b dudit cadastre, consistant en habitation et grange, pré, jardin, habitation et four.
Pour voir les immeubles et pour renseignements, s'adresser au propriétaire ou au sousigné.
Bulle, le 13 juin 1896.
L. MORARD, notaire.

A VENDRE

A Pringy-Gruyères, au centre du village et dans une charmante position, 1^{rs} immeubles désignés sous les art. 55a, 56, 57, 55b du cadastre de Gruyères, comprenant habitation, grange, écurie, four, boulangerie, épicerie, cave, bûcher et ai-ances. Clientèle assurée.
Prix et conditions favorables.
S'adresser au propriétaire, M. Alex. Gachet, boulanger, à Pringy, ou au sousigné.
L. MORARD, notaire, à Bulle.

ÉTABLISSEMENT

Une personne solvable et sérieuse demande à acheter ou de préférence à louer un bon établissement dans le canton de Fribourg.
S'adresser à Ad. Bongard, agence immobilière suisse, rue de Romont, Fribourg.

A la Civette.

Tabacs. — Cigares. — Cigarettes.
Grand choix d'articles pour fumeurs : Etuis à cigares, depuis 80 c. — Moules à cigarettes, depuis 10 c.
Pipes derniers systèmes. Pipes à couvercle automatique. Pipes « Currat ». Pipes « Touriste ».
Au même magasin : Grand assortiment d'articles pour enfants, tels que : brassières, chaussons, bérets, caleçons, etc.
A. BÜRGISSER
à côté de la pharmacie Sudan.

Madame MORET
de Nice
Montreux, 84, Grand'rue.

Dimanche 5 juillet : GRAND CONCERT

à l'auberge du Tirage, à Bulle, donné par la Fanfare italienne de Vevey.
Invitation cordiale.
MORAND, tenancier.
En cas de mauvais temps, le concert sera renvoyé au 19 courant.

VIN ARTIFICIEL

Chez le soussigné, on trouvera dès ce jour du vin artificiel à 35 cent. le litre.
Se recommande
Jean Murner, potier, à Bulle.

A remettre à Bulle :

Un joli petit magasin de laines et cotons, articles pour enfants, bien achalandé; de plus, une machine à tricoter presque neuve, apprentissage gratuit.
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler à Bulle.

VIN

Le soussigné avise sa clientèle qu'il vient de recevoir une certaine quantité de vin Bourgogne français, certifié provenance directe.
A. Corminbeuf, liq., Bulle.

T. Pauchard-Blanc, Tour-de-Trême.
Choix de draperies, laines, cotons, jouets d'enfants, poterie, quincaillerie. — Charcuterie.
Prix exceptionnels.

A VENDRE

Sur la place du Marché au bétail, le bâtiment N° 133, maison d'habitation et entrepôt.
S'adresser au notaire Dupré, à Bulle.

Un bon fermier demande à louer un domaine de la contenance de 15 à 20 poses. Entrée en février prochain.
Adresser les offres à l'Agence agricole Aug. Barras, Bulle.

LA RENAISSANCE

MAGASIN DE MEUBLES
Square de Georgette 3, LAUSANNE
à 5 minutes de la gare, près du théâtre.
Ed. SCHALLENBERG, successeur de A. Pettineroli.

Meubles en tous genres, riches et courants. — Joli choix de meubles fantaisie. — Glaces et miroirs depuis 2 fr. 50. — Milieux de salon. — Descendes de lit depuis 3 fr. 75. — Couvertures de laine depuis 7 fr. — Meubles de jonc. — Somniers depuis 20 fr. — **MATELAS** végétal depuis 16 fr. — Davets depuis 16 fr. — **MATELAS** bon crin depuis 35 fr. — Canapés parisiens depuis 29 fr., bonis qu'ilité. — Canapés parisiens divans, depuis 35 fr., bonne qualité.

Meubles pour pensions. Articles avantageux.
Les magasins ont été agrandis avec un choix de nouveaux articles.
Expéditions dans toute la Suisse.

COMMERCE DE FARINES

Mais, son, avoine, blé comprimé.
MERCERIE
Marchandises de première qualité aux prix les plus réduits.
A la boulangerie ENDERLI, Tour-de-Trême.

60 RECOMPENSES dont 2 GRANDS PRIX
7 diplômes d'honneur, 17 médailles d'or, etc.
55 années de succès!!!

Alcool de menthe, de RICQLES

Bien supérieur à tous les produits similaires et le seul véritable. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête, contre la dysenterie et la cholérite. Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.
Excellent aussi pour les dents, la bouche et les soins de la toilette.
Refuser les imitations. Exiger le nom de Ricqlès.

Berger.

Un jeune homme robuste, de 18 à 22 ans, trouverait de l'ouvrage dans une campagne près Schaffhouse pour soigner 10 à 12 vaches. Bonne occasion pour apprendre la langue allemande. Salaire suivant capacité.
Bonification des frais de voyage.
Conrad Grieshaber, Beringen près Schaffhouse.

Avis aux pierristes.

La fabrique de pierres pour horlogerie de E. Annen-Gueissaz prendrait encore quelques tourneurs ou tourneuses, ainsi que des apprentis. On donnerait aussi du travail à domicile.
S'adresser à E. ANNEN-GUEISSAZ, Côte-aux-Fées (Neuchâtel).

A VENDRE

A un prix très avantageux, environ 3000 litres vin vaudois, le tout ensemble ou séparément.
S'adresser par lettre à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle, sous chiffres H518B.

Représentant.

LA CONFIANCE, maison de tissus en tous genres, demande une personne, dame ou monsieur, habitant Tour-de-Trême, pour cette localité seulement, qui se chargerait de la vente sur échantillons de ses marchandises, moyennant une commission sur toutes les ventes faites par son entremise. S'adresser directement à La Confiance, au Locle.

On demande

de suite un jeune homme sachant bien traire.
S'adresser avec certificats à M. C. Ribaux, Plan-Jacot sur Bevaix (Neuchâtel).

On cherche

au-dessus de Bulle, environs des Colombettes, à louer pour six semaines deux chambres et cuisine simplement meublées.
Adresser les offres à Mme Lugardon, 4, Pré-du-Marché, Lausanne.

On demande

pour de suite une apprentie-tailleuse. S'adresser à Mlle Victorine FRIHOLZ, tailleur, à Marly-le-Grand.

J. K. CACAO SOLUBLE
PUR ET EN POUDRE
fortifiant et nutritif, réunissant à la fois: arôme exquis, digestion facile et bon marché. Le kilo produisant 200 tasses de Chocolat. Au point de vue sanitaire, ce cacao se recommande à chaque ménage, il est hors ligne pour les convalescents et les constitutions délicates.
Ne pas confondre ce cacao avec tous les produits de même nom, offerts trop souvent sans mérite aucun. La préparation de mon cacao est basée sur des procédés scientifiques pour obtenir cette qualité exquise.

CHOCOLAT-KLAUS
Dépositaire : M. Gavin, pharmacie, Bulle. (HJ)

A vendre :

Deux bons chiens de garde.
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler à Bulle.

CHOCOLAT PH. SUCHARD
CACAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse : 1 fr. 60
Etranger, 1 an, 9 fr. payable d'avance.
Prix du numéro
On s'abonne dans tous les bureaux de poste.

Réfo

Dès qu'une se saisit du goût, sitôt concentrer mise générale s qui, de loin co son autorité.
Dans certain nôtre, ce système il accomplit s afin de n'éveiller dort.

Chez nous, on Vous venez de bitraire de la p expliquer ni m veau et ainsi avant même mental ait fait les moyens, et sibilité de reto met notre vieu publiques de l' l'égal de ces di que l'on voit e guay et du Ver

Le premier autant que pos besoin qu'épro de les multipli soin opposé : l devant être disposition de du jour où le f

MON

— Que dirais
— Ce serait u
— C'est ce q
taire. J'ai idée q
joliment la lang
Ce nom prod
électrique. Elle
tations, se redre
ches et se mit à
les accusant d'en
rété son fils, un
craignait pas la
finir ses jours à
Un moment, l
frense mégère,
d'ailleurs tous s
et, s'avançant v
— Toi, du m
plications.
L'homme hési
— Je vous ai
vous dire. Je vou
prêt à mourir, f
confirmé ma déc
juge m'interrog
pérez pas un mo
Il était aisé d